

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 17 septembre à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

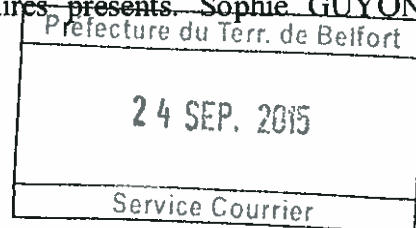
Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET.

Avaient donné pouvoir : Mesdames Marielle BANDELIER à Robert NATALE, Josette BESSE à Bernard LIAIS, Anissa BRIKH à Christian RAYOT,

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 10 septembre	Jeudi 10 septembre	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires ~~présents~~. Sophie GUYON est désignée.



2015-06-15 – Service des Eaux-décision Modificative n°2

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Vu la délibération n°2015-03-07D du 15 avril 2015 adoptant le budget primitif du service des eaux

Vu la délibération n°2015-05-21 du 2 juillet 2015 approuvant la décision modificative n°1

Afin de pouvoir exécuter toutes les opérations liées aux amortissements, il convient de procéder aux transferts suivants :

Chapitre 042
Fonctionnement - dépenses- compte 6811 + 1 200 €

Chapitre 022
Fonctionnement – dépenses – compte 022 - 1 200 €

Chapitre 040
Investissement – recettes – compte 281 + 1 200 €

Chapitre 21
Investissement – dépenses – compte 21531 + 1 200 €

Dans le cadre d'annulation de titres sur les années antérieurs et d'admission en non valeur, il convient de procéder aux écritures suivantes :

Chapitre 67
Fonctionnement – dépenses - compte 67 + 10 000 €

Chapitre 022
Fonctionnement – dépenses – compte 022 - 10 000 €

Chapitre 023
Fonctionnement – dépenses - 43 000 €

Chapitre 65
Fonctionnement – dépenses – compte 6542 + 42 600 €
Fonctionnement – dépenses – compte 6541 + 400 €

Chapitre 021
Investissement – recettes - 43 000 €

Chapitre 23
Investissement – dépenses – compte 2313 - 43 000 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire SERVICE DES EAUX (60300)	DM n°2 2015
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

ajustement des comptes 673, 6811, 023 021 022 pour

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	11 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exploitation)	11 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-5811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-5541 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	433,00 €	0,00 €	0,00 €
D-5542 : Créances étalées	0,00 €	42 633,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	43 066,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annuels (sur exercices antérieurs)	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	64 200,00 €	64 200,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	43 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	43 000,00 €	0,00 €
R-281351 : Bâtiments d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
D-21531 : Réseau d'adduction d'eau	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	43 000,00 €	1 200,00 €	43 000,00 €	1 200,00 €
Total Général		-41 800,00 €		-41 800,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- **d'approuver la décision modificative n°2 du Budget Eau selon les propositions formulées ci-dessus.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 24 SEP. 2015
Et publication ou notification le 24 SEP. 2015**

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Préfecture du Terr. de Beiton

24 SEP. 2015

Service Courrier